

FJF Philanthropie

CULTURE, ÉDUCATION, HUMANITAIRE



Culture, Éducation, Humanitaire

Avez-vous pensé à créer VOTRE PROPRE FONDATION ?

Tout en bénéficiant de nombreux avantages fiscaux, vous pouvez, grâce à votre fondation sous égide de la Fondation du Judaïsme Français, renforcer le tissu associatif français dans tous les domaines qui vous tiennent à cœur :

- **la valorisation** du patrimoine juif ;
- **le renforcement** d'un enseignement d'excellence pour tous ;
- **l'aide** à celles et ceux qui aujourd'hui dans la difficulté seront grâce à vos actions rendus à leur dignité.

Créer une fondation abritée, rien de plus facile !

- 1** Définissez **les causes** pour lesquelles vous désirez vous engager.
- 2** Déterminez **le type de financement** de votre fondation (fondation de flux, fondation avec dotation pérenne ou consommable).
- 3** Choisissez **le nom de votre fondation**, son mode de gouvernance et son mode de gestion.
- 4** Signez **la convention** après accord de notre bureau et de notre Conseil d'administration.

Le montant minimal pour la création d'une fondation est de 150 000 €. Pour une fondation de flux, possibilité d'échelonner cette somme sur 3 ans. Les fonds alloués sont disponibles immédiatement.

Pour des conseils personnalisés, et en toute confidentialité, contactez :

Rémy Serrouya, directeur financier : par téléphone au 01 53 59 47 54 ou par e-mail, r.serrouya@fondationjudaisme.org

FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS, 72 RUE DE BELLECHASSE 75007 PARIS — 01 53 59 47 47



Le Label IDEAS atteste de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances, et d'évaluation.



Toujours solidaires

Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale le monde n'a semblé si divisé. Les fractures politiques et sociales se creusent à une vitesse inédite, et l'Europe comme le Moyen-Orient sont secoués par des tensions et des conflits qui rappellent la fragilité de la paix.

L'incompréhension, le rejet de l'autre et la violence des mots sur les réseaux sociaux aggravent ce climat déjà instable. Les fake news et l'anonymat font voler en éclats le respect et la confiance, piliers essentiels de toute société.

C'est dans ce contexte que la philanthropie prend tout son sens. Elle reste l'un des derniers remparts contre l'indifférence, la haine et la division. Elle transforme les intentions en actes concrets, et rappelle que l'engagement pour autrui n'est pas seulement un geste de générosité : c'est un acte de résistance face aux forces qui fragmentent le monde.

Dans un monde où tout semble s'effriter, nos fondations abritées montrent que la philanthropie n'est pas un luxe : c'est un levier pour rétablir la cohésion, transmettre des valeurs et faire du respect et de l'entraide une réalité tangible.

Tous ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un monde où l'entraide et la dignité restent nos véritables remparts.

Ariel Goldmann

Président de la Fondation du Judaïsme Français

« Une nouvelle manière de penser le don »

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE HELFT-MALZ

Pourquoi le guide du *Petit Futé, Balade en Philanthropie dans la France du XIXe siècle*, réalisé à l'initiative de la Fondation du Judaïsme Français, et qui paraîtra en septembre 2026, présente-t-il la philanthropie avec une approche croisée, à la fois historique et géographique ?

Céline Magnin : Ce va-et-vient entre l'histoire et la géographie permet de préciser la notion même de philanthropie, qui peut sembler encore insaisissable pour certains d'entre nous. L'histoire nous instruit sur son avènement, porté par la France du XIX^e siècle, et ses profondes mutations. La révolution industrielle, l'aventure du ferroviaire, les nouveaux systèmes bancaires et surtout l'apparition d'une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie, ont engendré la multiplication des richesses tout en soulevant la question de leur répartition. Dans ce contexte singulier, une nouvelle manière de penser le don s'impose comme une responsabilité de l'homme envers la société, la philanthropie. Le format de la balade historique permet de lui donner corps en reliant des legs tangibles aux personnes qui en sont à l'initiative avec pour dessein commun le bien général. On parle d'hommes et de femmes qui ont chacun leurs histoires, leurs motivations personnelles et leurs passions c'est pourquoi la philanthropie a autant d'œuvres que de visages. Celui de Raphaël Bischoffsheim, passionné de sciences et d'astronomie, qui consacra sa fortune à créer l'Observatoire de Nice, Henri Cernuschi qui dotera la France d'une des plus importantes collections européennes d'art asiatique ou encore d'Émile Deutsch de la Meurthe, fervent défenseur de l'éducation, qui initiera à ses frais la fondation de la Cité universitaire internationale de Paris. Quels que soient les domaines dans lesquels ils ont œuvré, ces philanthropes en auront fait don à la France et façonné ainsi son patrimoine architectural, scientifique, médical, sociétal... Ce prisme inédit de la balade nous donne une lecture nouvelle des lieux visités mais également de ce chapitre prolifique de notre histoire.



CÉLINE MAGNIN

RÉDACTRICE DU PETIT FUTÉ,
BALADE EN PHILANTHROPIE DANS
LA FRANCE DU XIX^e SIÈCLE

La dynastie des Rothschild a joué un rôle majeur dans le développement d'œuvres sociales, éducatives et culturelles en France. En quoi leur vision de la philanthropie peut-elle être considérée comme innovante pour leur époque ?

Le nom de Rothschild est bien souvent associé au mécénat d'art alors que les œuvres de cette dynastie s'étendent à toutes les sphères sociales de la philanthropie. Il est de tradition chez les Rothschild que d'employer sa fortune pour le développement d'une société où l'éducation, le logement et l'accès au soin soient à la portée de tous. Cette disposition envers la justice sociale a tout d'abord été mue par l'obligation spirituelle de la tsédaka, ce devoir du don que tout juif doit accomplir pour rétablir un équilibre au sein de la communauté. Cependant, il est intéressant d'observer le basculement qui s'est opéré au cours du siècle depuis l'aide intra-communautaire vers une aide générale sans distinction de genre ou de confession. En ce sens, les Rothschild ont été avant-gardistes en surpassant le champ de la charité pour établir une véritable philanthropie éclairée dans ce qu'elle a de fondamental : philo-ánthrôpos, l'amour de l'humanité. Éclairée et cadrée. Hôpitaux, polycliniques, hospices, orphelinats, foyers pour jeunes filles ou encore constructions des premiers logements sociaux : ce qui les distingue également de leurs contemporains c'est qu'ils ont visé des objectifs à longs termes. Leurs actions ont été structurées et pérennes au point de servir de modèle à l'État, comme ce fut le cas avec les HBM (Habitations à Bon Marché). Les Rothschild ont en quelque sorte institutionnalisé la philanthropie.

Les frères Émile et Isaac Pereire incarnent une autre facette de la philanthropie, étroitement liée au développement économique et urbain. Comment leur engagement social s'est-il concrètement manifesté ?

Les frères Pereire ont été les plus grands entrepreneurs du XIX^e siècle sans qui le pays n'aurait connu une telle impulsion vers le progrès industriel. Leur arrivée à Paris a profondément bousculé la vieille France, ils étaient porteurs d'idées nouvelles qui paraissaient utopiques à l'époque, nul ne croyait plus fort qu'eux en la nécessité de développer les chemins de fer et de révolutionner le système de crédit pour accroître l'industrie. Ils ont cherché à établir une économie morale du progrès au nom duquel ils actionnent tous les leviers : rails, mines, compagnies maritimes, chantiers navals, aménagement urbain... Chacune de leurs réalisations était sous-tendue par l'idéologie du saint-simonisme, qui voyait dans le progrès technique et économique les moyens d'enrichir l'intérêt général plutôt que ceux de quelques privilégiés. Ils auront agi en ce sens tout au

long de leur vie, portés par une foi inébranlable dans la valeur du travail et la coopération des forces productives. N'en déplaise aux détracteurs qui verraient en eux de simples affairistes, les frères Pereire auront posé les bases du capitalisme social qui entend donner à toutes les classes sociales, y compris les plus populaires, les moyens de s'enrichir.

Le philanthrope Daniel Iffla, souvent appelé Osiris, est une figure à la fois généreuse et relativement méconnue. Qu'est-ce qui rend son parcours et ses actions particulièrement singuliers ?

Osiris compte parmi les grands oubliés de l'histoire, ce qui semble aberrant tant il est omniprésent sur notre territoire. On s'attache aisément à ce personnage énigmatique, pétri de valeurs, tout autant discret qu'excentrique et doté d'une grande pugnacité. Issu d'une famille bordelaise modeste, Daniel Iffla fera fortune dans le domaine de la bourse, qu'il quittera pour se consacrer entièrement à la philanthropie. Il donnera à tout va selon une logique très personnelle qui répond aux seules valeurs pour lui essentielles : Dieu, Patrie et Liberté. Il sera le principal donateur pour la construction de la synagogue de la rue Buffault, tout comme il sauvera des ruines le château où vécut Joséphine, le Domaine de Malmaison, pour le rénover à grands frais avant de le léguer à la France. Il fera ériger la statue équestre de Jeanne d'Arc à Nancy et celle d'Alfred de Musset au Parc Monceau. Pour la ville de Bordeaux, il financera l'installation de fontaines Wallace ainsi que le bateau-soupe considéré aujourd'hui comme l'ancêtre des Restos du cœur. Osiris rachètera également le Château de « La Tour Blanche » qu'il légua à l'État français, à condition qu'il devienne une école de viticulture et d'œnologie gratuite. La liste de ses donations est sans fin mais ce qui devrait à jamais graver le nom d'Osiris dans l'histoire c'est son testament qui fera de l'Institut Pasteur son légataire universel en lui allouant une somme de 36 millions de franc-or, un don d'un montant encore inégalé aujourd'hui.

Beaucoup de ces philanthropes étaient animés d'un sens très fort de la responsabilité sociale. Peut-on dire qu'ils ont contribué à poser les bases de la philanthropie française moderne ?

Les questions sociales ont été soulevées par la révolution industrielle. Les philanthropes ont trouvé les réponses adaptées aux problématiques de leur époque. En cela, ils ont induit l'idée que la responsabilité envers la société n'était plus la seule affaire de l'État ou des dieux. Cette conviction constitue le socle de la philanthropie française moderne aux seules différences que les problématiques de la société ont évolué, tout autant que les combats qu'elle doit aujourd'hui mener.

3 QUESTIONS À...



Maître Bruno Banner Notaire à Strasbourg

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE HELFT-MALZ

1. Dans votre pratique notariale, constatez-vous que les dispositifs fiscaux, comme la réduction d'IFI ou les avantages liés aux legs, sont souvent le point de départ d'une démarche philanthropique, ou bien viennent-ils plutôt accompagner une conviction déjà installée ?

Les clients qui souhaitent procéder à un don ou à un legs en faveur d'une institution sont animés par un désir profond d'aider leurs proches. Lorsqu'il s'agit d'un legs, ils inscrivent leur démarche dans une volonté de laisser une trace positive durable. Les avantages fiscaux constituent un point positif dans leur réflexion, mais ils ne constituent souvent qu'un aboutissement d'une réflexion sur ce moment important dans la vie d'une personne. Étant donné le cadre fiscal plus que favorable, une réflexion en la matière est vraiment recommandée.

2. La transmission à une fondation peut prendre différentes formes : donation, legs, assurance-vie, création d'une fondation abritée...

Comment le notaire aide-t-il ses clients à choisir l'outil le plus adapté à leur projet philanthropique ?

Nous sommes amenés à accompagner et conseiller nos clients dans leurs réflexions en fonction de leur situation patrimoniale et familiale. La transmission doit être la plus harmonieuse possible et ainsi il est important qu'elle soit le fruit d'un travail fait sur mesure en fonction des besoins de la personne. Aucun schéma préétabli ne peut être appliqué à tous. En effet, une donation du

vivant signifie que la personne n'est plus propriétaire du bien donc elle ne pourra plus en bénéficier. Le legs quant à lui est réalisé par testament donc il s'exécute uniquement après le décès de la personne.

La situation de fortune et la composition du foyer de la personne joueront un rôle central dans la prise de décision. En la matière, j'ai pour habitude d'associer les membres de la famille à la prise de décision quand le donateur / légataire y est favorable.

3. Certaines personnes souhaitent associer leurs enfants ou leur famille à leur démarche philanthropique. Comment le notaire peut-il accompagner cette réflexion pour que la générosité devienne aussi un projet familial ?

En tant que conseil impartial des familles, le notaire est là pour être un juge de paix et pour conseiller de manière transparente ses clients.

Ainsi il m'arrive régulièrement d'intervenir auprès de mes clients pour constituer de véritable « conseil de famille » dans le but d'associer chacun dans la transmission envisagée.

En effet, cela permet de mettre en avant certaines idées, volontés et de s'assurer que la démarche philanthropique est partagée par tous. Ainsi l'opération pourra être faite dans la sérénité et sans risque de contestation par l'un ou l'autre des membres de la famille.

Je vous incite vivement à prendre attache avec votre notaire pour faire un point sur votre situation.

Sous la direction de
Perrine Simon-Nahum, Arthur Gautier,
Isabelle Gougenheim, Laurence Lepetit,
Paule-Henriette Lévy, Brigitte Rozen

LES MOTS QUI DISENT LA PHILANTHROPIE

Odile
Jacob



REGARDER LE MONDE TEL QU'IL EST ET TENTER DE LE RÉPARER

Fondation reconnue d'utilité publique.

Membre de



et certifiée par



attestant de bonnes pratiques en matière de gouvernanc, finances et d'évaluation.